



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège Louis Pasteur  
Saint-Lô

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ  
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr  
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

# INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES



Madame, Monsieur,

En cette fin de premier trimestre scolaire, les équipes du collège Pasteur sont confrontées à plusieurs incidents liés directement ou indirectement aux réseaux sociaux. Leur utilisation de plus en plus massive et de plus en plus jeune peut parfois avoir des retentissements graves et notamment au sein du collège.

Les discussions et échanges entre élèves sur les réseaux se propagent sur le temps scolaire et dégradent les conditions d'apprentissages et du vivre ensemble.

Pour votre information :

- 73 % des 4-14 ans disposent d'un écran personnel (Etude IPSOS 2018)
- 83% des 11-14 ans sont inscrits sur Snapchat, 66% sur Instagram et 74 % sur Youtube.
- 17% d'entre eux disent ne pas avoir parlé de leur compte ou profil à leurs parents

La présence sur les réseaux sociaux de vos enfants engage votre responsabilité légale. Rappelons que la loi fixe en France la majorité numérique à 15 ans, âge à partir duquel un enfant peut consentir seul au traitement de ses données, comme sur les réseaux sociaux.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre plus grande vigilance pour prévenir les dérives d'une utilisation des réseaux sociaux hors de votre contrôle. Le cyberharcèlement, les publications et messages d'insultes constituent un délit qui est sanctionné par des peines d'amende et/ou de prison.

Pour toutes les questions que vous pourriez avoir sur la question des réseaux sociaux et comment accompagner au mieux votre enfant à un usage responsable de ces outils, la **Maison des Adolescents de Saint-Lô** est un lieu qui propose des ressources et des interlocuteurs à votre disposition.

Responsables légaux de vos enfants, nous vous sollicitons pour sensibiliser votre adolescent à la maison dans le cadre de son utilisation personnelle des réseaux sociaux. Il nous apparaît urgent de vous informer des constats que nous pouvons dresser au Collège, de vous inciter à en débattre avec votre enfant, de l'aider à gérer son ou ses écrans. Nous vous remercions de votre collaboration, cordialement.

Le Principal